

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 16 Décembre 2021

Délibération n°20211216_04

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 41

Pouvoirs : 8

Suppléants : 4

= **VOTANTS : 53**

- dont « pour » : 53

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : ÉCONOMIE : viabilisation et vente d'un terrain dans la ZAE des Coteaux à Vars

Le jeudi 16 décembre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 10/12/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AUNAC-SUR-CHARENTE.

Présents : COMBAUD Renaud – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – CRINE Jean-Jacques GAGNAIRE Marie-Claire – DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - CHABAUTY James ROULAUD Jean-Jacques – BEAU Jean-Yves - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - BONNET Franck – FAURE Sigrid – VERGNAUD David – BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse – PINTUREAU Romain – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU Damien - suppléant
GUYON Jean-Guy représenté par BELLAUD Maryline - suppléante
DURAND Jean-Louis représenté par BOULNOIS Patrick - suppléant
PINEAU Francine représentée par RAMEZI Christelle - suppléante

FOURÉ Brigitte pouvoir à COMBAUD Alain
LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian
LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CHAMPALOUX Didier
CHARRIAUD Sébastien pouvoir à CRINE Jean-Jacques
DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse
CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse
CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella pouvoir à COMBAUD Renaud

Absents excusés : PERRON Michelle - JEUNE Karine - TEILLET Anne – GOYAUD Philippe - SEVRIT Raymond - DANEDE Laurent

Absents non excusés : BORNE Bernard – FLAUD Yves - KAUD Pascal – CECCHIN Catherine– TEXIER Didier CHAUSSEPIED Pierre – HENTRY Jimmy – MUGNIER Pierre-Hermann - LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : ÉCONOMIE : viabilisation et vente d'un terrain dans la ZAE des Coteaux à Vars

Vu le souhait émis par l'entreprise MICH'ELEC d'acquérir un terrain appartenant à la Communauté de communes situé derrière le silo de Vars,

Vu le PLU de Vars approuvé en 2014,

Vu la décision du bureau du 14 juin 2021 de fixer le prix de vente à 20€HT du m²,

Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie, du tourisme et de l'agriculture précise qu'un électricien de Tourriers, M. MICHELET (entreprise MICH'ELEC) est intéressé par la parcelle ZB44 (2 827m²) située au nord du silo de Vars. Les parcelles de ce secteur appartiennent à la Communauté de communes, elles sont constructibles mais ne sont pas viabilisées.

Aussi, afin de permettre l'implantation d'entreprises dans ce secteur et satisfaire à la demande de l'entreprise MICH'ELEC, Monsieur le Vice-Président propose d'aménager les parcelles (ZB54 ; ZB56 ; ZB58 ; ZB60 ; ZB44 ; ZB46 ; ZB21) selon le plan de financement ci-après :

DEPENSES		HT		RECETTES	
Electricité	7 275,00 €	CDC Moa	100%	16 875,00 €	
Télécom	9 600,00 €				
TOTAL	16 875,00 €	TOTAL	100%	16 875,00 €	

Comme proposé par le bureau communautaire, Monsieur le Vice-Président propose de fixer le prix de vente des parcelles susmentionnées à 20€HT/m².

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'approuver le programme de travaux précité ;**
- **D'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ;**
- **D'inscrire les crédits nécessaires et d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en découlant ;**
- **D'approuver le prix de vente des terrains ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer les actes notariés en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

